



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dates de la Fête du cinéma

Question écrite n° 500

Texte de la question

Mme Stéphanie Rist interroge Mme la ministre de la culture sur la « Fête du cinéma ». Lancée en partenariat avec la Fédération nationale des cinémas français (FNCF), les modalités de cette opération ont varié au fil des ans, mais avec un résultat positif pour le cinéma français. Elle souhaite connaître le bilan qu'elle tire de cette Fête du cinéma, qui a fêté son 33ème anniversaire en 2017. Plus précisément, elle souhaite connaître son avis sur la durée actuelle de la fête (quatre jours depuis 2016) et sur l'idée qui consisterait à la prolonger à nouveau quelques jours en juillet, afin que les familles puissent en bénéficier le plus possible.

Texte de la réponse

Selon la Fédération nationale des cinémas français (FNCF), la 33ème édition de la Fête du cinéma a généré 3,2 millions d'entrées en quatre jours, soit une fréquentation équivalente à celle de 2016. La fréquentation de la Fête du cinéma 2017 est portée par la première journée de la manifestation, le dimanche 26 juin, avec 835 000 spectateurs, soit une hausse de 21 % par rapport à l'édition 2016 et le double de la fréquentation du dimanche précédent le 18 juin 2017. Les lundi 26 et mardi 27 juin sont également en hausse (+13 %), tandis que le mercredi 28 juin, dernier jour de la fête, accuse un net recul (-30 %) par rapport à 2016. Parmi les films à l'affiche sur la période, la grosse production américaine « Baywatch : Alerte à Malibu » (sortie le 21 juin) a pris la tête du box-office hebdomadaire (620 000 spectateurs la première semaine). Pour comparaison, en 2016, près de 3,2 millions de spectateurs avaient également profité de l'opération grâce aux sorties de « Camping 3 » et du « Monde de Dory », ce malgré la concurrence de l'Euro de football organisé en France. En revanche, la fête avait enregistré une baisse sensible en 2015, principalement à cause de la hausse du tarif, passant de 3,5 € à 4 €. En 2014, la Coupe du monde de football au Brésil avait éclipsé l'événement, qui avait tout de même réuni 3 millions de personnes. Le record absolu pour une Fête du cinéma demeure 2009 avec 4,6 millions de spectateurs, profitant notamment des succès de « L'Âge de glace 3 », « Transformers 2 » et « Very Bad Trip ». Il faut rappeler que la Fête du cinéma est la deuxième opération de promotion du cinéma, avec Le Printemps du cinéma, organisée dans l'année par la FNCF. Le niveau de fréquentation ne semble pas être corrélé à la durée de l'événement. Néanmoins, suite à la baisse de TVA sur les billets de cinéma accordée aux salles en fin d'année 2013, et dans un contexte de baisse de pouvoir d'achat des Français, les exploitants ont mis en place, depuis le 1er janvier 2014, une réduction tarifaire (autour de 4 euros la séance) pour les moins de 14 ans, au bénéfice bien sûr des familles et du renouvellement des publics. Ce tarif privilégié, qui rend encore plus accessible le loisir du cinéma, ne milite pas pour un nouveau rallongement de la durée de la Fête du cinéma.

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Rist](#)

Circonscription : Loiret (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 500

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [8 août 2017](#), page 4064

Réponse publiée au JO le : [14 novembre 2017](#), page 5567